

# Commission d'entraide

PV du 22/02/2022

Président : Mme Sandra Espeut

Présents : Mme Contreras Emmanuelle, Mme Favier Annie, Mr Tisseur Jérôme , Mr Varilles Christian

## Ordre du jour

- Dossiers d'entraide traités :

Suite au barème de la commission d'entraide est attribuée une aide financière pour :

- Monier Lucie, FFBC, Chèque de 130 euros
  - Gérard Quentin, F C Chalabre, Chèque de 80 euros
  - Estalle Maxime, F C Villegly, Chèque de 105 euros
- Le club de La Malepère ayant refusé la participation à la commission d'entraide; malgré le dépassement de la date limite et après prélèvement, la commission recrédite la cotisation de l'entraide (50 €).

Mme Sandra ESPEUT

